



Plus value immobilière

Par Particulier67

Bonjour,

Nous avons acheté une maison en novembre 2020, prix d achat hors frais 485K. La maison se situe sur un terrain de 27 ares devenu constructible en janvier 2020. Les anciens propriétaires n'ont pas vu le changement de Plu et ont donc vendu l ensemble à ce prix.

J'aimerais maintenant revendre une partie du terrain constructible mais je ne sais pas comment calculer la taxe sur la plus value car le prix d achat correspond simplement au prix de la maison et du terrain non constructible. À la revente le prix de l are avoisine les 35000e et j'aimerais en revendre 8 ares.

Si quelqu'un me renseigner, je vous remercie d avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre notaire sait comment faire.

Il va calculer un prorata pour évaluer la valeur d'acquisition de la parcelle que vous voulez vendre.

Attention : vérifiez d'abord à l'urbanisme que la division du terrain est autorisée et qu'elle viabilisation est techniquement possible.

Puis demandez à un géomètre de procéder au nouveau bornage.

Par Particulier67

Merci pour votre réponse, pour le plu j'ai déjà tout vu avec la commune c'est OK.

Je vais voir avec le notaire.

Merci beaucoup.